

ACTIVITÉS

DE PERFECTIONNEMENT

2018-2019

GRATUIT

PRÉSENTÉ PAR



BUREAUX
COORDONNATEURS
DE LA GARDE
EN MILIEU FAMILIAL
DU QUÉBEC

Le Cerf-Volant et Les Petits Collégiens
vous offrent un programme de
perfectionnement gratuit
à l'Auberge des Gouverneurs.

BUREAUX COORDONNATEURS



LES PETITS
COLLÉGIENS
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE



C.P.E.
LE CERF-VOLANT INC.

EN COLLABORATION AVEC



PARTENAIRE FINANCIER



Québec

C'est avec fierté que nos deux bureaux coordonnateurs reprennent par cette offre de perfectionnement conjointe, l'application pédagogique *HighScope*. Nous sommes heureuses de constater que le *Ministère de la Famille* reconnaît la grande qualité de cette approche pédagogique, puisqu'il reconduit une contribution financière d'importance, pour que nous puissions vous faire bénéficier gracieusement de ces formations.

On innove : les ateliers dispensés par l'*Association HighScope Québec* vous permettront de cumuler des journées reconnues pour leur programme d'accréditation pour les services de garde en milieu familial. La certification *HighScope* comporte 10 jours de formation, soit 60 heures. Pour celles qui sont désireuses d'obtenir une certification, d'octobre 2018 à mars 2019, il vous sera possible d'effectuer les trois premiers jours de la certification, soit 18 heures.

JOUR 1 APPRENDRE PAR LE JEU

JOUR 2 LOGISTIQUE ET ORGANISATION

JOUR 3 L'ENFANT

Nous ajoutons à cette offre de perfectionnement une formation portant sur la fiscalité pour les responsables de services de garde – **La soirée de l'impôt** – donnée par *Revenu Québec*, les gens du ministère en direct. À ne pas manquer!

Voici donc l'horaire et la description des ateliers. Un formulaire d'inscription est en annexe. Ne tardez pas à vous inscrire. Les places sont limitées.

Nous avons hâte de vous revoir !

ANITA JULIEN

Directrice générale
CPE/BC Le Cerf-Volant

CLAIRE LABRECQUE

Directrice générale
CPE/BC Les Petits Collégiens

Lieu :
**AUBERGE DES
GOUVERNEURS**

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT

LA SOIRÉE DE L'IMPÔT EN COMPAGNIE DES GENS DE REVENU QUÉBEC!

Mardi 25 septembre 2018 | 18h30 à 21h30

Une opportunité à saisir pour bien comprendre les règles qui encadrent vos droits et obligations au sens de la loi de l'impôt.

Cette année, des représentantes de Revenu Québec viennent à votre rencontre, vous offrant ainsi une occasion privilégiée de poser vos questions et discuter en direct avec des personnes du ministère.

APPRENDRE PAR LE JEU – L'APPRENTISSAGE ACTIF

Jour 1 de la certification – 6 heures

Samedi 20 octobre 2018 | 8h30 à 17h
Journée colloque (repas du dîner inclus)

L'apprentissage actif est au cœur du programme HighScope. C'est par les expériences directes et pratiques avec les personnes, les objets, les événements et les idées que l'enfant fait ses apprentissages et se construit au sein de votre milieu de garde.

UNE JOURNÉE AGRÉABLE ET LES CADEAUX DE L'ENFANCE

Demi-jour 2 de la certification – 3 heures

Mardi 30 octobre 2018 | 18h30 à 21h30

ou

Mardi 22 janvier 2019 | 18h30 à 21h30

Chaque jour, nous nous émerveillons des nouvelles habiletés des poupons-trotteurs, ils se développent à un rythme incroyable ! C'est pourquoi il est important d'être familier avec leur développement, afin de leur fournir des opportunités qui répondront de manière appropriée à leurs besoins.

Dans un milieu pédagogique faisant la promotion de l'apprentissage actif, l'horaire quotidien constitue le cadre à l'intérieur duquel l'enfant vivra une variété d'activités intérieures et extérieures, ainsi que différents types d'interaction et ce, à partir des besoins des enfants.

JE SAIS OÙ VONT LES CHOSES!

Demi-jour 2 de la certification – 3 heures

Mardi 13 novembre 2018 | 18h30 à 21h30

ou

Mardi 5 février 2019 | 18h30 à 21h30

L'organisation de l'espace et le choix du matériel sont des aspects fondamentaux d'un milieu de vie stimulant pour les enfants. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise manière de se servir du matériel ouvert, puisqu'il peut être utilisé d'une infinité de manières à la fois par les jeunes enfants et les enfants plus âgés.

LE DÉVELOPPEMENT DES PRÉSCOLAIRES ET L'INTERACTION ADULTE-ENFANT

Demi-jour 3 de la certification – 3 heures

Mardi 27 novembre 2018 | 18h30 à 21h30

ou

Mardi 19 février 2019 | 18h30 à 21h30

Il sera question des étapes du développement et des besoins des enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans). L'objectif est de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel.

Le besoin de contrôle, l'indépendance et l'autonomie sont quelques-uns des sujets abordés.

PARTENAIRES AVEC LES ENFANTS

Demi-jour 3 de la certification – 3 heures

Mardi 11 décembre 2018 | 18h30 à 21h30

ou

Mardi 12 mars 2019 | 18h30 à 21h30

L'élément le plus important d'un service de garde, c'est la qualité de la relation que l'éducatrice développe avec les enfants. Se laisser guider par les enfants, discuter avec eux et être à leur écoute sont des comportements à adopter pour des relations bénéfiques.

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT!**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

2018- 2019

Nom de la RSG

☎ (819)

Il est possible de remplir le formulaire à l'ordinateur.
Cochez la ou les formations désirées et enregistrez les informations.
Retournez-le par courriel à votre bureau coordonnateur. Merci!

Les formations suivantes vous sont offertes gratuitement :

LA SOIRÉE DE L'IMPÔT EN COMPAGNIE DES GENS DE REVENU QUÉBEC!

Mardi 25 septembre 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

APPRENDRE PAR LE JEU – L'APPRENTISSAGE ACTIF

Samedi 20 octobre 2018 de 8 h 30 à 17 h 00

UNE JOURNÉE AGRÉABLE ET LES CADEAUX DE L'ENFANCE

Mardi 30 octobre 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

Mardi 22 janvier 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

JE SAIS OÙ VONT LES CHOSES!

Mardi 13 novembre 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

Mardi 5 février 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

LE DÉVELOPPEMENT DES PRÉSCOLAIRES ET L'INTERACTION ADULTE-ENFANT

Mardi 27 novembre 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

Mardi 19 février 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

PARTENAIRES AVEC LES ENFANTS

Mardi 11 décembre 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

Mardi 12 mars 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

Retournez le formulaire d'inscription à votre bureau coordonnateur **au plus tard le 15 septembre.**

N.B. Nous nous réservons le droit d'annuler un perfectionnement si le nombre de participants est insuffisant. Pour toute annulation, merci de nous avertir au moins 48 heures avant votre formation.

Contactez votre bureau coordonnateur pour plus d'information.